Les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi

Pays de la Loire

Document trimestriel

Situation au 30/06/2013

Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

***Obligation d'Emploi** : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail :*
- *les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH,*
- *les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles,*
- *les titulaires d'une pension d'invalidité,*
- *les anciens militaires, avec une pension militaire d'invalidité,*
- *les titulaires de la carte d'invalidité.*

Depuis le 1er janvier 2012, les aides financières gérées par l'Agefiph ne sont plus versées automatiquement. Elle concentre dorénavant ses actions sur les publics prioritaires (demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi, PME…).

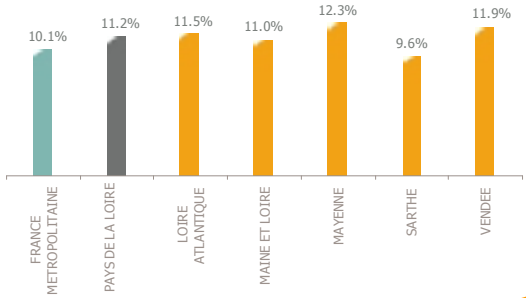
ALERTE : Pôle emploi n'a pas connaissance de tous les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

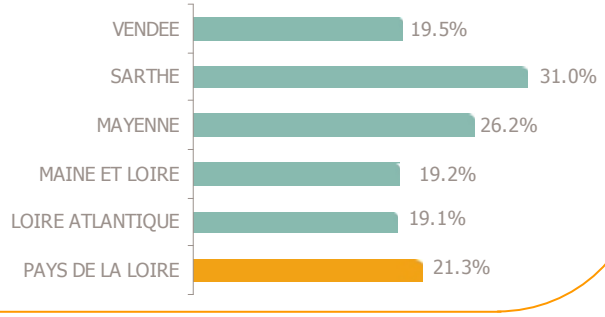
En juin 2013, les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi représentent 11,2% de la totalité des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sur la région des Pays de la Loire (Catégorie A), soit 16 500 personnes.

Cette proportion est supérieure au poids enregistré au niveau national. Au niveau des départements, ce poids varie de 9,6% en Sarthe à 12,3% en Mayenne.

Poids des obligations d'obligation sur la DEFM totale



Evolution annuelle des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



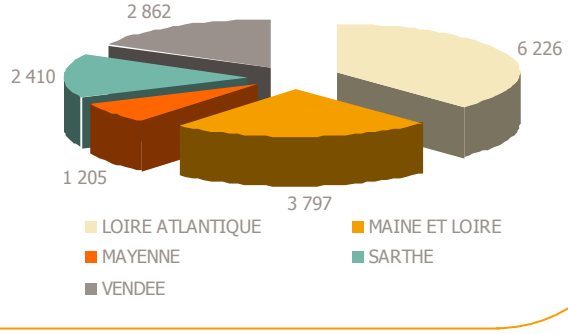
Le nombre total de DEFM (catégorie A) a progressé de 15,7% sur la région Pays de la Loire entre juin 2012 et 2013. Pour les demandeurs d'emploi en obligation d'emploi, la situation est moins favorable, puisque leur nombre a augmenté de 21,3%.

Tous les départements de la région subissent cette hausse. La Sarthe est la plus impactée avec une progression annuelle de 31%. La Mayenne suit de près avec une augmentation de 26,2%. Les trois autres départements affichent une progression de 19% chacun.

En Pays de la Loire, 14,6% de la DEFM en obligation d'emploi est rattachée au département de la Sarthe, alors qu'il représente 17% de la demande d'emploi. Le Maine-et-Loire affiche un poids similaire qu'il s'agisse de la DEFM en obligation d'emploi ou totale (23%). La Vendée, la Loire-Atlantique et la Mayenne présentent un poids dans la DEFM en obligation d'emploi légèrement plus élevé que dans l'ensemble de la demande d'emploi.

***DEFM Catégorie A** : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.*

Volume des DEFM en obligation d'emploi – catégorie A



LA TYPOLOGIE

A fin juin 2013, les 16 500 DEFM (catégorie A) en obligation d'emploi de la région ont les caractéristiques suivantes :
- 55% sont des hommes.
- 42% ont 50 ans ou plus, tandis que les jeunes de moins de 25 ans ne représentent que 4,3% de la population en question.
- 23% ont un niveau de formation supérieur au CAP ou BEP. 18% sont soit sans diplôme, soit détenteurs du brevet des collèges.
- 52% sont des ouvriers ou employés qualifiés. 6,4% ont une qualification de niveau technicien, agent de maîtrise ou cadre.
- 2 900 personnes touchent le RSA, soit 18% des DEFM en obligation d'emploi.
- Près de 4 personnes sur 10 ne sont pas indemnisées. 40% de l'ensemble des DEFM en obligation d'emploi touchent une allocation du régime d'assurance chômage et 22% une allocation du régime de solidarité.
- 50% sont inscrits à Pôle emploi depuis au moins 12 mois et 28% depuis au moins 24 mois.
- Seulement 3,3% des travailleurs handicapés relèvent du milieu protégé (Etablissement et Service d'Aide par le Travail : ESAT).

DEFM catégorie A par type d'obligation d'emploi

Obligation d'Emploi	DEFM cat. A	Poids
Alloc. adulte handicapé	17	0.1%
Alloc. adulte handicapé (CNASEA)	933	5.7%
Autres	151	0.9%
Carte d'invalidité	41	0.2%
En instance CDA	695	4.2%
Orphelin de Guerre	157	1.0%
Pension d'invalidité s.s. ou autre	802	4.9%
Pensionne de guerre	5	0.0%
RQTH CRP	139	0.8%
RQTH ESAT	548	3.3%
RQTH Marché du travail	12 003	72.7%
Rente AT/MP	156	0.9%
TH catégorie A	217	1.3%
TH catégorie B	559	3.4%
TH catégorie C	75	0.5%
Veuve de guerre/conjoint	NC	-

52% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A) inscrits à fin juin 2013 sont concentrés sur les 20 premiers emplois/métiers recherchés (contre 39% pour l'ensemble des DEFM catégorie A).

Dans la majorité des cas, il s'agit de métiers requérant peu de qualifications. 29% concernent le domaine des services à la personne et à la collectivité tel que le nettoyage de locaux ou les services domestiques.

Le domaine du support à l'entreprise représente 20% des 20 premiers métiers recherchés (opérations administratives, accueil et renseignements…).

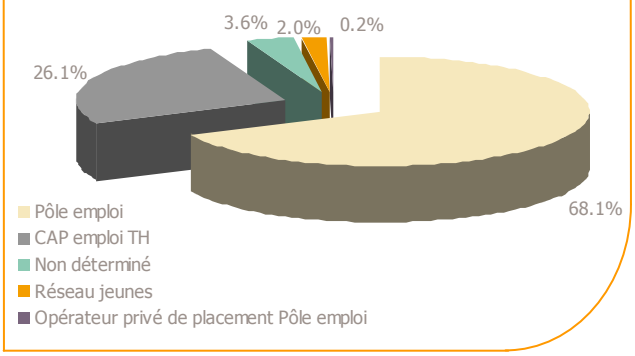
Enfin, 17% se rapportent au transport et logistique (magasinage et préparation de commandes …).

Les 20 métiers les plus recherchés par les DEFM catégorie A en obligation d'emploi

Emploi/métier recherché détaillé (ROME)	DEFM cat. A	Poids
K2204 Nettoyage de locaux	940	5.7%
M1602 Opérations administratives	710	4.3%
K1304 Services domestiques	615	3.7%
A1203 Entretien des espaces verts	596	3.6%
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	589	3.6%
M1601 Accueil et renseignements	526	3.2%
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	522	3.2%
N1103 Magasinage et préparation de commandes	508	3.1%
K1303 Assistance auprès d'enfants	477	2.9%
M1607 Secrétariat	473	2.9%
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	410	2.5%
N1105 Manutention manuelle de charges	360	2.2%
G1605 Plonge en restauration	303	1.8%
D1505 Personnel de caisse	281	1.7%
K1302 Assistance auprès d'adultes	245	1.5%
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	224	1.4%
D1507 Mise en rayon libre-service	220	1.3%
K2503 Sécurité et surveillance privées	212	1.3%
G1603 Personnel polyvalent en restauration	200	1.2%
N4101 Conduite de transport de marchandises sur longue distance	194	1.2%

LE SUIVI DE L'ACTIVITE

DE cat A, B en obligation d'emploi co-traitance



- En juin 2013, 55% des demandeurs d'emploi en obligation d'emploi (catégorie A et B) étaient en accompagnement guidé et 24% en accompagnement renforcé.

- 68% étaient suivis par une structure Pôle emploi (soit plus de 12 800 personnes) tandis que 26% étaient suivis en co-traitance par Cap Emploi (pour un accompagnement de longue durée), soit plus de 4 900 personnes.

- 3 300 Mises en Relation ont été faites pour ce public.

- De janvier à juin 2013, Pôle emploi a mené près de 39 300 entretiens professionnels, soit 9,6% de moins que sur les mêmes mois de l'année précédente.